

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1^{ER} CYCLE

Université de Bretagne-Sud - UBS

Projet d'offre de formation de 1^{er} cycle
pour le contrat 2022 – 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 28/05/2021

Rapport publié le 26/10/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sabine Duhamel, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

La nouvelle offre de de formation du premier cycle de l'Université de Bretagne-Sud se veut pluridisciplinaire et professionnalisante. Elle propose 49 mentions dont 21 mentions de licence (L) contre 11 dans le précédent contrat et 28 mentions de licences professionnelles (LP) en nombre identique au contrat précédent.

L'offre de formation du premier cycle est répartie dans cinq composantes de formation : trois unités de formation et de recherche (UFR) et deux Instituts Universitaires de Technologie (IUT) ; elle est distribuée sur trois sites géographiques (Vannes, Lorient et Pontivy).

L'offre est structurée en quatre champs de formation :

- Sciences et Technologie (ST) ;
- Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS) ;
- Droit, Sciences Économiques et de Gestion (DSEG) ;
- Mer et littoral (ML), commun à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et à l'UBS dans le cadre de l'alliance universitaire de Bretagne (AUB) associant les deux Universités et l'École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB).

Sur les 49 mentions du premier cycle on compte 36 renouvellements et 13 créations (11 L et 2 LP) et la fermeture de trois formations (1 L et 2 LP).

Le champ *Sciences et Technologies* propose désormais 13 L et 16 LP (contre 5 L et 16 LP dans le précédent contrat). Cela se traduit par :

- L'abandon de deux mentions (licence *Sciences pour l'Ingénieur (SPI)*, licence professionnelle *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*) ;
- La création de 12 mentions (10 L et 2 LP).

Concernant les licences, l'UBS propose une restructuration de la Licence SPI qui comptabilisait 14 parcours. Elle abandonne cette mention et demande la création de sept nouvelles mentions : *Physique* ; *Mécanique* ; *Génie civil* ; *Sciences, environnement et société* ; *Sciences, enseignement, médiation* ; *Sciences et technologies* ; *Numérique et sciences informatiques*. Deux des sept nouvelles mentions sont des créations hors nomenclature nationale, *Sciences, environnement et société* et *Numérique et sciences informatiques*. Pour ces deux nouvelles mentions, l'Université propose deux fiches RNCP qui permettent d'apprécier les compétences visées et la pertinence de ces deux nouvelles licences en lien avec une poursuite d'études en master et/ou des métiers identifiés à bac +3. Dans ce même champ et dans le cadre de l'AUB, l'UBS sollicite également la création *ex-nihilo* de deux mentions de licence *STAPS (STAPS : Activité physique adaptée et santé ; STAPS : Entraînement sportif)*, en co-accréditation avec l'UBO. Elle complète son offre par la mention *Sciences pour la santé* co-accréditée avec les Universités Rennes 1 et 2.

Concernant les licences professionnelles, l'UBS propose la création de deux mentions : LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* et LP *Métiers de la forme*. La LP *Bio-industries et biotechnologie* propose trois parcours dont deux sont dorénavant déployés sur trois années.

Le champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* propose six L et deux LP (contre cinq L et deux LP dans le précédent contrat). Cela se concrétise par la demande de création d'une licence *Histoire-Géographie*.

Le champ *Droit, sciences économiques et de gestion* propose deux L et neuf LP (contre deux L et 10 LP dans le précédent contrat) et avec l'abandon de la LP *Métiers du marketing opérationnel*.

Le champ *Mer et littoral* est créé et intègre deux LP : *Métiers de la mer* (mention affichée dans le champ Sciences et technologies lors du précédent contrat) et *Métiers de l'industrie : Industrie navale et maritime*.

12 LP en IUT basculent en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) :

- À l'IUT de Lorient, quatre LP basculent totalement en BUT et une LP partiellement. Ainsi, on note que la LP *Maîtrise de l'énergie, de l'électricité et développement durable* propose plusieurs parcours en partenariat avec des établissements publics et privés sur Lorient et Redon (partenaires : GIP Campus E.S.P.R.I.T de Redon, Lycée Marcel Callo à Redon, Lycées St Joseph La Salle et Colbert à Lorient), conduisant à maintenir une LP pour deux des parcours tandis que le troisième bascule en BUT. Trois LP sont maintenues en tant que LP suspendue : *Métiers de la qualité* ; *Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime* ; *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*.
- À l'IUT de Vannes, quatre LP basculent totalement en BUT, trois LP basculent partiellement : *E-commerce et marketing numérique* ; *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel et Management des activités commerciales (collaboration UFR DSEG)* ; et une reste en LP suspendue : *Technicocommercial*.
- Ainsi, la LP *E-commerce et Marketing numérique* propose la création d'un parcours *E-logistique et commerce connecté* en partenariat avec le GIP Campus E.S.P.R.I.T. de Redon, suspendu.

- La LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel* souhaite maintenir ses deux parcours. Le premier *Développement de logiciels innovants et sécurisés* sous la forme d'un parcours de BUT tandis que le second *Cyberdéfense*, en lien avec la stratégie de l'UBS, ne trouve pas sa place dans les parcours BUT proposés au national et sollicite son maintien en une LP suspendue.
- La LP *Management des activités commerciales* propose quatre parcours dont deux parcours basculent en BUT et deux parcours sont ouverts pour des partenaires en tant que LP suspendue : il s'agit du parcours *Management des équipes commerciales* proposé dans un institut de formation privé sur l'île de la Réunion et du parcours *Management et développement commercial* proposé à l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord sur Guingamp.
- La LP *Métiers de la qualité*, pour laquelle le conventionnement avec l'établissement public local d'enseignement agricole est en discussion, sollicite son maintien en LP suspendue.

Les LP s'inscrivant totalement comme un parcours de BUT ne figurent pas dans la liste des avis formulés. Cela concerne les mentions : *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion ; Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens ; Métiers de l'informatique : système d'information et gestion de données ; Métiers du décisionnel et de la statistique ; Génie des procédés pour l'environnement ; Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement ; Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle ; Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques.*

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1^{er} cycle

Le projet d'établissement de l'Université démontre une vraie préoccupation à structurer le pilotage de l'offre de formation et permet d'apprécier la dynamique à l'œuvre sur la durée du prochain contrat. L'articulation entre toutes les strates décisionnelles est bien mise en place (Directions des études pour les parcours, Responsables de mention, Directions de composante, Conseils de composante, Comité des directeurs de composante, CFVU). Un cadrage de la gouvernance de l'UBS relatif à la préparation de la nouvelle offre de formation a été validé en CFVU le 28 janvier 2021 puis en CA le 9 février 2021.

Les étudiants sont pleinement associés à la vie des composantes de formation. En plus des élus aux conseils de composantes, chaque année, des délégués étudiants sont élus ou désignés au sein de celles-ci pour participer aux différents conseils (conseil de département, conseil de perfectionnement). Ils sont également sollicités pour participer aux réflexions transverses au sein des UFR (UE d'ouverture, dispositif de remédiation). Le projet n'évoque pas le rôle des alumni dans la vie des composantes.

Si le lien formation-recherche n'est évoqué qu'au travers de la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements et l'invitation des étudiants de licence lors de manifestations scientifiques, la relation au monde socio-économique semble bien plus développée. De nombreuses conventions sont signées avec des entreprises, des associations, des institutions, des collectivités locales et territoriales. Des professionnels participent aux activités pédagogiques (enseignements, projets tutorés, conférences d'actualité) et sont également invités dans les conseils de composante et conseils de perfectionnement. Certaines promotions sont parrainées par des acteurs sociaux du territoire. Ces partenariats formalisés avec les acteurs du territoire sont une réelle force d'appui pour l'offre de formation.

Les enseignements qui s'y prêtent sont mutualisés (enseignements de langue vivante, de méthodologie, d'activités d'ouverture). Pour favoriser la mutualisation des enseignements et la coordination des équipes pédagogiques au sein d'une même UFR, celle-ci est dotée d'une direction de composante, d'une direction pour chaque département, d'un responsable de pôle licence, d'un responsable de pôle master, d'un responsable scolarité et d'un responsable administratif et financier. Chaque formation est dotée d'une direction de mention de diplôme et/ou d'une direction d'études par année de formation.

Les composantes peuvent s'appuyer sur quatre services de l'établissement pour le suivi de l'offre de formation, de l'insertion ainsi que pour accompagner leur démarche qualité : le Service de la scolarité centrale, le Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP), le Service universitaire de pédagogie (SUP), le Service de formation professionnelle et apprentissage (SFPA).

En matière d'attractivité et de réussite, l'Université met en avant sa politique volontariste de professionnalisation dès le premier cycle, en proposant 28 mentions de LP, toutes ouvertes en alternance.

Pour élaborer son projet de formation, l'Université a mené avec les composantes un travail d'analyse de l'offre existante fondée sur la qualité de l'insertion professionnelle, la poursuite d'études, les avis des conseils de

perfectionnement, l'évolution des effectifs et l'adéquation avec la stratégie de l'établissement. Alors que les conseils de perfectionnement avaient été pointés comme inopérants lors de l'évaluation du bilan, le projet intègre l'obligation pour chaque formation de s'en doter en respectant la « composition type » votée en CFVU en mai 2021. De même, pour répondre à la demande de formalisation du processus d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants, les composantes auront à présenter un bilan annuel de leur activité en la matière lors d'une CFVU.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1^{er} cycle

L'Université de Bretagne-Sud a mis en œuvre la dématérialisation de ses procédures administratives pour l'inscription des étudiants hormis pour les néo-entrants. Ces nouveaux étudiants sont accueillis sur les chaînes d'inscription où ils sont informés de la date de la journée d'accueil des néo-entrants, de leur calendrier de pré-rentrée et du dispositif de parrainage.

Les étudiants issus de terminale sont particulièrement bien accueillis, un premier temps d'échange est organisé dès le mois de juillet avec la direction de la composante puis en septembre l'ensemble des néo-entrants (L1, L2 et L3) est pris en charge par la direction des études et le secrétariat pédagogique de la formation. La proximité entre l'étudiant, la direction des études et les services étudiants est permanente. Pendant sa première année universitaire, l'étudiant bénéficie d'un tutorat (deux entretiens par an avec un enseignant) et du dispositif « à ton écoute » qui lui permet d'échanger avec des « étudiants ambassadeurs ».

Des dispositifs de remédiation, le plus souvent sous la forme de consolidation sans modification de la durée des études, sont mis en place dans la plupart des licences. Ainsi, pour les étudiants admis dans le cadre du « oui si », quatre heures de soutien par semaine sont dispensées (deux heures assurées par un enseignant du département, deux heures assurées par un étudiant en année supérieure dans le département).

Pour tenir compte de la diversité des étudiants, la construction des parcours différenciés se développe ; cependant, l'Université fait part de ses difficultés quant à la prise en main et le déploiement de l'outil national spécifique pour l'élaboration du contrat pédagogique de réussite (ConPeRe) qui doit être proposé à l'ensemble des étudiants de licence sur la durée de leur cursus.

L'individualisation des parcours est annoncée comme un axe fort du prochain contrat : celle-ci existe au travers des choix de parcours, des langues vivantes (LV), des activités d'ouverture (AO). Toutes les licences sont structurées afin de proposer des UE obligatoires (majeures), des UE au choix (mineures) et des UE complémentaires (LV1, AO, professionnalisation). Les AO sont structurées autour de cinq axes (Axe européen/international, axe engagement RSE/inclusion, axe recherche, valorisation et entrepreneuriat, axe culture et axe sport). La plupart des licences proposent la mineure santé (L.AS). Si l'UBS a désigné un chargé de mission L.AS, il apparaît que l'architecture des L.AS repose sur des modalités différentes et propres aux UFR. L'absence de cadrage peut être problématique sur l'interclassement des étudiants pour l'accès sélectif aux études de santé.

Si les licences professionnelles sont organisées en blocs de compétences, les licences générales travaillent actuellement, avec l'aide des services (Scolarité, SUP), à la transformation de leur offre respectant le cadrage en UE tout en les inscrivant dans des blocs de compétences. Le SUP va être doté d'un collaborateur supplémentaire afin de répondre au besoin de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes. L'établissement s'est fixé pour objectif de convertir l'ensemble des diplômes L et LP en blocs de compétences au lancement du contrat 2022-2027.

Les étudiants peuvent préparer plusieurs certifications, la certification en langues dans l'enseignement supérieur et le PIX. L'UBS doit mener plus en avant sa politique de généralisation de la certification en langues au regard des arrêtés de juillet 2018 et d'avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour le premier cycle.

L'Université a mis en place un comité d'orientation pour l'innovation pédagogique (COIP). Ce comité est piloté par le vice-président formation et innovation pédagogique. Celui-ci travaille actuellement à la mise en place d'un label qualité pour les formations qui innovent en matière de pédagogie et modalités d'acquisition des compétences.

Pour favoriser la réussite de ses étudiants et répondre aux attentes du milieu socio-économique, l'UBS poursuit le travail mené lors du précédent contrat sur la question de l'insertion professionnelle à Bac +3.

Toutes les formations de premier cycle sont encouragées à mettre en place un stage et/ou un projet tutoré y compris en licence. Quant aux licences professionnelles, elles sont toutes proposées en alternance.

Le bilan du précédent contrat faisait état d'une faible mobilité des étudiants au regard du nombre d'accords signés par l'Université. Le projet rappelle le dispositif mis en place pour promouvoir celle-ci et signale la possibilité en licence d'effectuer une période minimale de deux mois en lien avec le stage. L'AO « européen/International » doit être un levier pour accroître la mobilité des étudiants.

Concernant les liens avec la recherche, l'établissement déploie un continuum de formation licence-master et chaque master proposé devrait intégrer l'un des quatre écosystèmes de recherche (Cyber et intelligence des données ; mers & littoraux : espaces d'innovations, territoires en transition ; Industrie du futur et matériaux ; Environnement, santé et handicap). La prochaine offre de formation de niveau master n'étant pas examinée dans le même calendrier, la lecture du continuum n'est pas réalisable.

Les règles en matière de Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) sont respectées : définies et approuvées par les instances de la composante et de l'Université, elles sont communiquées aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée ; elles consistent en épreuves de contrôle continu et/ou sous forme d'examen terminal, une session de rattrapage au titre de la seconde chance. Le projet ne fait cependant pas référence à l'arrêté licence de juillet 2018 et notamment à certains points particuliers comme la mise en place systématique de l'évaluation continue intégrale, les épreuves de substitution et les modalités de compensation. La composition des jurys est conforme aux règles nationales. Les étudiants peuvent obtenir sur demande le supplément au diplôme.

L'UBS valorise l'engagement étudiant par le biais de l'unité d'enseignement complémentaire (cinq ECTS), celle-ci comprend une activité d'ouverture qui propose cinq axes dont l'axe engagement RSE/inclusion.

Conclusion

Plusieurs points de vigilance peuvent-être soulignés, conduisant à des avis réservés pour les formations concernées :

- Demande d'accréditation de LP non dispensée à UBS, pour le compte d'un établissement partenaire privé : licence *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, LP *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*, LP *Technico-commercial*, LP *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien*. Le questionnement porte sur la constitution de l'équipe pédagogique et la participation effective des enseignants universitaires aux enseignements de la formation.
- Basculement partiel de LP dans les BUT. Certaines mentions de LP affichent plusieurs parcours, certains basculent en BUT, d'autres seront maintenus sous la forme de LP en un an dans le cadre de coopération avec des établissements privés partenaires : *Management des activités commerciales ; E-commerce et marketing numérique ; Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* et sont dispensés au sein d'établissements partenaires. En plus d'une question de lisibilité de l'offre, le questionnement porte sur la constitution de l'équipe pédagogique et la participation effective des enseignants universitaires aux enseignements de la formation.
- On observe que la LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* est non conforme aux attendus d'une LP, avec une part trop faible des professionnels intervenants dans la maquette. D'autre part, il n'est pas fait mention du stage ni du projet tutoré. La part d'enseignements pratiques et théoriques semble trop déséquilibrée, 50 ECTS pour le théorique et 10 ECTS pour la pratique.
- On s'interroge sur le maintien de la LP *Métiers de la qualité* dont l'unique parcours *Contrôle, Qualité des Produits Alimentaires* pourrait tout à fait intégrer le BUT *Génie chimique – génie des procédés* au travers de parcours *Contrôle, Qualité, environnement et sécurité des procédés*.
- Dans ce contexte et dans le respect de la prérogative du MESRI sur l'accréditation des mentions spécifiques, la demande d'ouverture de la mention *Numérique et sciences informatiques*, mention hors nomenclature, aurait pu s'inscrire sous forme d'un parcours de la mention *Informatique* (ou un autre intitulé de mention existant). Cette création ne semble pas légitime au regard des mentions existantes dans la nomenclature nationale et apparaît redondante de la mention *Informatique*.
- La licence *Sciences, enseignement médiation*, affiche un objectif scientifique et de poursuite d'études clairement défini mais celle-ci pourrait s'inscrire dans la mention *Sciences et Technologie* qui donne des perspectives de continuité de parcours universitaire plus importantes aux étudiants.

Par ailleurs, dans le champ STS, l'éclatement de la licence *SPI* en sept mentions aurait mérité davantage d'explications quant à la mutualisation et à la spécialisation progressive de la première année (notion de portail) jusqu'à la troisième année de la licence

Enfin, l'Université devra être attentive, pour soutenir pour l'ouverture des mentions du domaine STAPS (deux L et une LP), à la nécessité d'un accompagnement en matière de ressources humaines (création de postes et/ou accompagnement par les universités partenaires)

Les formations

Champ : Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Histoire	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Histoire Géographie	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Lettres	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Sciences sanitaires et sociales	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Métiers du commerce international	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable

Champ : Droit, économie, gestion

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Droit	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Economie et gestion	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Management des activités commerciales	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Technico-commercial	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé

Champ : Sciences et technologie

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Génie civil	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Informatique	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Mathématiques	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Mécanique	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Numérique et sciences informatiques ¹	L	Université Bretagne Sud	Création Avis défavorable
Physique	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Sciences de la vie et de la Terre	L	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Sciences et technologies	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Sciences pour la santé	L	Université Bretagne Sud Université Rennes 1	Création Avis favorable
Sciences, enseignement, médiation	L	Université Bretagne Sud	Création Avis réservé
Sciences, environnement et société ¹	L	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
STAPS activité physique adaptée et santé	L	Université Bretagne Sud Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable
STAPS Entraînement sportif	L	Université Bretagne Sud Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Métiers de la forme	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Métiers de la qualité	LP	Université Bretagne Sud	Avis réservé
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	Université Bretagne Sud	Création Avis réservé

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable

Champ : Mer et littoral

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Métiers de la mer	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime	LP	Université Bretagne Sud	Avis favorable

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
Laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport sur le projet d'offre de formation de 1er cycle pour le contrat 2022 - 2027

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse globale du projet d'offre de formation de premier cycle de l'Université Bretagne Sud pour le contrat 2022-2027.

La nouvelle offre de formation en premier cycle à l'Université Bretagne Sud (UBS) est pluridisciplinaire et professionnalisante avec 21 mentions de licence et 28 mentions de licences professionnelles (LP) réparties dans quatre champs de formation (Sciences et Technologie ; Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ; Droit - Économie - Gestion ; Mer & littoral). Neuf mentions de LP (parmi les 28) s'inscrivent totalement dans un parcours de BUT et basculeront totalement en BUT. Ces 49 mentions de formations sont réparties dans cinq composantes et elles sont distribuées sur les trois sites géographiques Vannes, Lorient et Pontivy.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour chacun des items évalués.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1er cycle

Les membres du comité soulignent "*une vraie préoccupation à structurer le pilotage de l'offre de formation et le projet permet d'apprécier la dynamique à l'œuvre sur la durée du prochain contrat*". Pour illustration, le cadrage de la gouvernance pour la préparation de l'accréditation de l'offre de formation a été validé en CFVU le 28 janvier 2021 puis approuvé en CA le 9 février 2021.

Si le projet n'évoque pas le rôle des alumni dans la vie des composantes, c'est parce qu'il n'est pas coordonné au niveau de la gouvernance mais il relève jusqu'à présent d'initiatives de départements de formation.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1er cycle

Le rapport souligne la qualité de l'accueil des étudiants néo-entrants et du suivi. La mise en place de l'outil national ConPeRe a véritablement démarré à la rentrée de septembre 2021.

Le continuum de formation licence-master est présenté dans le dossier de présentation de l'offre de formation de second cycle.

La conclusion du rapport (p. 6 et 7) relève des points de vigilance repris ici pour apporter les réponses aux différentes questions soulevées :

1. Accréditation de LP non dispensée à UBS, pour le compte d'un établissement partenaire privé

Les experts indiquent la demande d'accréditation de quatre LP non dispensées à l'UBS, pour le compte d'un établissement partenaire privé et questionnent la constitution de l'équipe pédagogique et la participation effective d'enseignants universitaires. La remontée du bilan de ces formations par le partenaire privé en direct avec l'HCERES, sans lecture par le responsable de la formation de l'UBS, n'a pas permis à l'UBS de préciser l'encadrement mis en place.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



En effet, chacune de ces formations est développée conformément au cadrage des LP de l'Université et visée par la CFVU (ouverture, MCCC, capacité, ...).

Chacune de ces formations doit être gérée par un enseignant de l'UBS responsable du diplôme qui a en charge notamment : la commission de recrutement des candidats, la rédaction des MCC, la gestion du conseil de perfectionnement et le contrôle de l'équipe pédagogique.

Chacune des équipes pédagogiques est constituée d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCO (dont certains sont membres associés des laboratoires de recherche de l'UBS), de professionnels et d'enseignants de l'UBS. Le responsable de l'UBS travaille dans chacun des cas avec un directeur d'études de l'UCO, ce dernier ayant en charge l'organisation pédagogique et le calendrier de la formation. Ainsi comme exemple pour la licence professionnelle *Technico-commercial*, l'équipe pédagogique est constituée de 3 enseignants-chercheurs sur une équipe de 12 enseignants, soit 25% des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs. L'objectif est d'augmenter cette répartition progressivement (à la rentrée 2022) pour atteindre au moins le 1/3 voire plus d'enseignants-chercheurs dans l'équipe enseignante.

Néanmoins, l'UBS va prendre en compte cette remarque du HCERES pour consolider le pilotage des formations accréditées.

2. Basculement partiel de LP dans les BUT. Certaines mentions de LP affichent plusieurs parcours, certains basculent en BUT, d'autres seront maintenus sous la forme de LP en un an dans le cadre de coopération avec des établissements privés partenaires

La LP *Management des activités commerciales* répond à des besoins de formation de proximité ancrés dans des territoires aux caractéristiques propres ; elle est ainsi déclinée en quatre parcours dont deux ne sont pas intégrés en BUT.

L'un des quatre parcours "Management et développement commercial" est dispensé par les Facultés libres de l'Ouest - site de Bretagne Nord à Guingamp ; sur une équipe pédagogique de 14 personnes, 4 sont enseignants chercheurs, soit 28.5%.

Un autre des quatre parcours "Management des équipes commerciales" est assuré par un établissement privé "Tetranergy" sur l'île de la Réunion. Cette formation contribue à l'élévation des compétences sur l'île de la Réunion qui en manque fortement. Tetranergy est un organisme de formation solidement implanté sur l'île; il possède un important réseau de professionnels et propose plusieurs centaines de contrats d'apprentissage par an. Tetranergy ne dispose pas d'enseignant-chercheur en poste mais s'appuie sur les collègues de l'Université de la Réunion, de l'ESCP Europe ou de l'IFAG avec lesquels il possède également un partenariat. Un maître de conférences en science de gestion de l'UBS est responsable pédagogique de cette formation, en assure le pilotage avec le coordonnateur pédagogique de la formation sur place, ce qui permet de tenir compte de spécificités locales. C'est ainsi qu'a été définie la maquette de la formation pour le prochain contrat. Cet enseignant-chercheur assure aussi les enseignements en contrôle de gestion; il suit et encadre des projets professionnels.

Pour la LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (LPME2D2), les 2 parcours du GIP de REDON sont pilotées par un professeur d'université du département GTE de l'IUT de LORIENT. Pour le parcours "Maintenance", 33 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UBS et 27 % par des intervenants extérieurs professionnels. Pour le parcours "Agro", 49 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UBS et 21 % par des intervenants extérieurs professionnels.

Selon le même modèle d'organisation, l'équipe pédagogique de la LP *E-commerce et marketing numérique* sera constituée en concertation entre l'IUT de Vannes et le GIP Redon dans le cadre de la création d'une unité d'innovation commune dans le domaine de la logistique du futur.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



3. La LP « *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* » est non conforme aux attendus d'une LP.

Effectivement, comme le souligne le rapport d'expertise, les données de la fiche DA04 pour cette LP sont erronées. En effet comme toutes les LP de l'UBS, une place importante sera accordée aux intervenants professionnels. D'autre part la formation inclut un stage professionnel et un projet tuteuré. Le nombre d'ECTS sera conforme à la réglementation avec un minimum de 20 ECTS pour la partie professionnelle.

4. On s'interroge sur le maintien de la LP *Métiers de la qualité* dont l'unique parcours Contrôle, Qualité des Produits Alimentaires pourrait tout à fait intégrer le BUT Génie chimique – génie des procédés au travers de parcours Contrôle, Qualité, environnement et sécurité des procédés.

L'IUT de LORIENT suit l'avis du HCERES : la LP *Métiers de la qualité*, parcours Contrôle, Qualité des Produits Alimentaires intégrera le BUT Génie chimique – génie des procédés au travers de parcours Contrôle, Qualité, environnement et sécurité des procédés. Le CI de l'IUT a voté favorablement à cette proposition.

5. La demande d'ouverture de la mention Numérique et sciences informatiques, mention hors nomenclature, aurait pu s'inscrire sous forme d'un parcours de la mention Informatique

L'UBS remercie les experts de leur implication et du temps consacré avec les membres de l'université pour la réflexion sur la création de cette nouvelle dénomination.

Cependant l'établissement continue à penser de par son expérience, que la mention informatique ne peut attirer un public de jeunes dans la filière de pointe « systèmes embarqués, systèmes intégrés ». Tout d'abord, le choix de l'intitulé pour cette mention de celui de la spécialité de lycée pourrait effectivement créer une ambiguïté. « Technologies numériques et informatiques » serait potentiellement plus pertinent.

Le secteur économique et technologique des objets connectés (IoT : Internet of Things) est en plein essor sur le plan mondial. Dans ce mouvement de développement, la France semble avoir du mal à être créatrice, à innover, surtout face aux géants du numérique américains ou asiatiques. La diversité de ces objets est gigantesque : domotique, robotique, objets connectés du quotidien (montre, lunettes), mais aussi compteur électrique, cockpit d'avion, drone, ou encore carte de paiement, clé électronique de voiture et les objets du futur comme par exemple le tableau de bord de voiture autonome du futur (sans conducteur)

Les équipes de chercheurs du laboratoire LabSTICC UMR 6285 ont développé des compétences spécifiques, reconnues. La Faculté des Sciences de l'UBS propose un Master spécialisé dans le domaine des systèmes embarqués (IoT) et dans la cyber-sécurité de ces systèmes.

Cependant depuis plusieurs années, l'UBS est confrontée à une difficulté de communication et de recrutement. Davantage de spécialistes pourraient être formés dans un secteur où l'employabilité est bonne, et l'augmentation de spécialistes pourrait créer un réel développement via des Start-Up.

La difficulté principale est celle des compétences scientifiques nécessaires :

La formation nécessite bien évidemment des compétences en informatique et en mathématiques mais moins poussées et générales que pour former un informaticien. Néanmoins les objets connectés transportent souvent de l'image (optique), du son (ondes), et ils ont par définition des problèmes d'autonomie énergétique donc de poids (mécanique), il y circule des courants électriques dans ses composants. Bref, des compétences en physiques sont indispensables ; celles-ci sont moins poussées qu'en filière de physique ou sciences de l'ingénieur.

Or les lycéens qui s'engagent dans une mention informatique de manière quasi unanime sont réticents à étudier la physique. C'est pour cette raison que la mention informatique semble peu indiquée pour rendre attractive la filière. A contrario, l'intitulé « Technologies numériques et informatiques » annonce plus clairement la nature des contenus de la filière.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



6. La licence Sciences, enseignement médiation, affiche un objectif scientifique et de poursuite d'études clairement défini mais celle-ci pourrait s'inscrire dans la mention Sciences et Technologie qui donne des perspectives de continuité de parcours universitaire plus importantes aux étudiants.

Cette mention de Licence a pour objectif de former des professionnels capables de produire et transmettre un savoir scientifique (au sens large) et donc de former de futurs professeurs des écoles et surtout de futurs enseignants pour les filières technologiques. L'UBS prévoit d'ailleurs d'inclure le Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) dans cette mention. Le choix d'un intitulé de mention contenant le terme enseignement est apparu comme naturel en vue de l'attractivité vis-à-vis du public lycéen. Plusieurs Facultés des Sciences, en France, constatent que le terme « Technologie » n'est pas associé à l'enseignement primaire dans l'esprit des jeunes bacheliers. Ceci expliquant en partie sans doute le faible pourcentage de candidats au concours de professorat des écoles issus d'une Licence scientifique. D'autre part, l'UBS a fait le choix de la mention Sciences et Technologies pour abriter la formation des élèves ingénieurs de l'ENSIBS, recrutés sur le concours GEIPI.

En conclusion, l'UBS est attachée à un développement maîtrisé de son offre de premier cycle qui corresponde aux besoins des territoires. C'est ainsi que l'établissement souhaite continuer à proposer une offre de formation pluridisciplinaire et professionnalisante et remplir notre mission d'accueil des étudiants avec des parcours personnalisés adaptés. L'UBS restera attentive pour la création de nouvelles mentions (STAPS) à la nécessité de construire ces cursus en collaboration avec les acteurs socio-économiques locaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud ,



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)